

*Questions orales*

La société qui a entrepris la construction de l'hôtel a accumulé, en dix mois, un retard de dix mois dans le paiement de son loyer à Transports Canada. Pourtant, le ministère vient de rejeter l'offre d'un autre consortium du secteur privé qui propose de terminer l'immeuble.

Le gouvernement a-t-il l'intention de finir l'hôtel lui-même ou va-t-il laisser le consortium du secteur privé se charger du travail? Le gouvernement va-t-il se contenter de démolir cette monstruosité qui est greffée à l'aéroport international de Halifax?

**L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports):** Madame la Présidente, le député sait, je présume, que personne ne peut, au mépris des contrats, se déclarer propriétaire de but en blanc et reprendre possession de l'immeuble pour en faire quelque chose.

Je le répète, il s'agit d'une question juridique très délicate. Il faut que nous soyons déclarés propriétaires avant de pouvoir faire quoi que ce soit. C'est dans ce sens que vont nos démarches depuis un certain temps, mais ce ne sera pas la première fois qu'une affaire traîne devant les tribunaux pendant plus d'un an et demi.

\* \* \*

**LE GROUPE ROYAL TRUSTCO**

**M. George S. Rideout (Moncton):** Madame la Présidente, ma question s'adresse au ministre responsable des institutions financières et porte sur l'effondrement du groupe Royal Trustco.

Les actionnaires ont perdu des milliers de dollars. De graves allégations ont été faites au sujet de modalités douteuses de paiement de dettes s'élevant à des dizaines de millions de dollars. On prétend également que des actions privilégiées d'une valeur approximative de 200 millions de dollars ont été rachetées trois jours avant la transaction avec la Banque Royale du Canada.

À la lumière de cette information qui est du domaine public, quelles mesures concrètes et précises le ministre a-t-il prises?

**L'hon. John McDermid (ministre d'État (Finances et Privatisation)):** Madame la Présidente, le député sait très bien qu'il nous incombe de veiller à la protection des déposants du Trust Royal. C'est la préoccupation première du ministère.

Comme le député le sait, l'entente qui est sur le point d'intervenir entre Royal Trustco, par opposition au Trust

Royal, et la Banque Royale du Canada comporte certaines étapes. La vente fait actuellement l'objet de négociations, mais ni le ministère ni moi ne savons ce qui a été proposé dans le cadre des négociations. Je ne suis donc pas en mesure d'en dire plus pour le moment.

**M. George S. Rideout (Moncton):** Madame la Présidente, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre.

Le surintendant des institutions financières a fait obstruction à tous les efforts déployés par le Sous-comité des finances pour connaître le fin mot de l'histoire dans les déboires des sociétés de fiducie. La réputation de fiabilité et la sécurité de nos institutions financières sont en jeu.

Le ministre ordonnera-t-il la tenue d'une enquête indépendante sur l'affaire du Trust Royal?

**L'hon. John McDermid (ministre d'État (Finances et Privatisation)):** Madame la Présidente, si le député a suivi les dossiers de sociétés de fiducie en difficulté et a vu le secteur privé trouver des solutions ou le gouvernement liquider ces sociétés, il devra admettre que le Comité des finances a effectué une enquête de suivi.

Je n'admets pas qu'il accuse le surintendant des institutions financières d'avoir fait obstruction aux efforts du comité. Le surintendant a témoigné devant ce comité à de nombreuses reprises au cours de l'année dernière et il viendra à nouveau témoigner devant ce comité lorsqu'il le faudra. Cependant, puisqu'aucune entente n'a encore été conclue, il ne saurait y avoir enquête sur une entente. Nous aviserons lorsqu'il y aura eu entente.

\* \* \*

**L'ENVIRONNEMENT**

**Mme Lynn Hunter (Saanich—Les Îles-du-Golfe):** Madame la Présidente, ma question s'adresse à la personne chargée de répondre au nom du ministre de la Santé.

Il y a trois ans, le Comité de l'environnement a exhorté unanimement le gouvernement à prendre des mesures relativement à la couche d'ozone. Je cite un extrait de notre rapport: «L'amincissement de la couche d'ozone menace la continuation de la vie sur la terre.»

Il est clair que le gouvernement ne partage pas l'opinion des membres du Comité de l'environnement quant au caractère urgent de cette question. L'an dernier, lorsque j'ai interrogé le ministre de la Santé à ce sujet, il m'a répondu qu'il envisageait de présenter un projet de loi sur les lotions solaires et les lunettes de soleil.